

Intervenir auprès de l'entourage de jeunes en contexte multiethnique

Congrès de la Société de la Criminologie du Québec

Nathalie Langlais, travailleuse de rue PACT de rue

Nathalie Brice, A.R.H. Centre jeunesse de Montréal

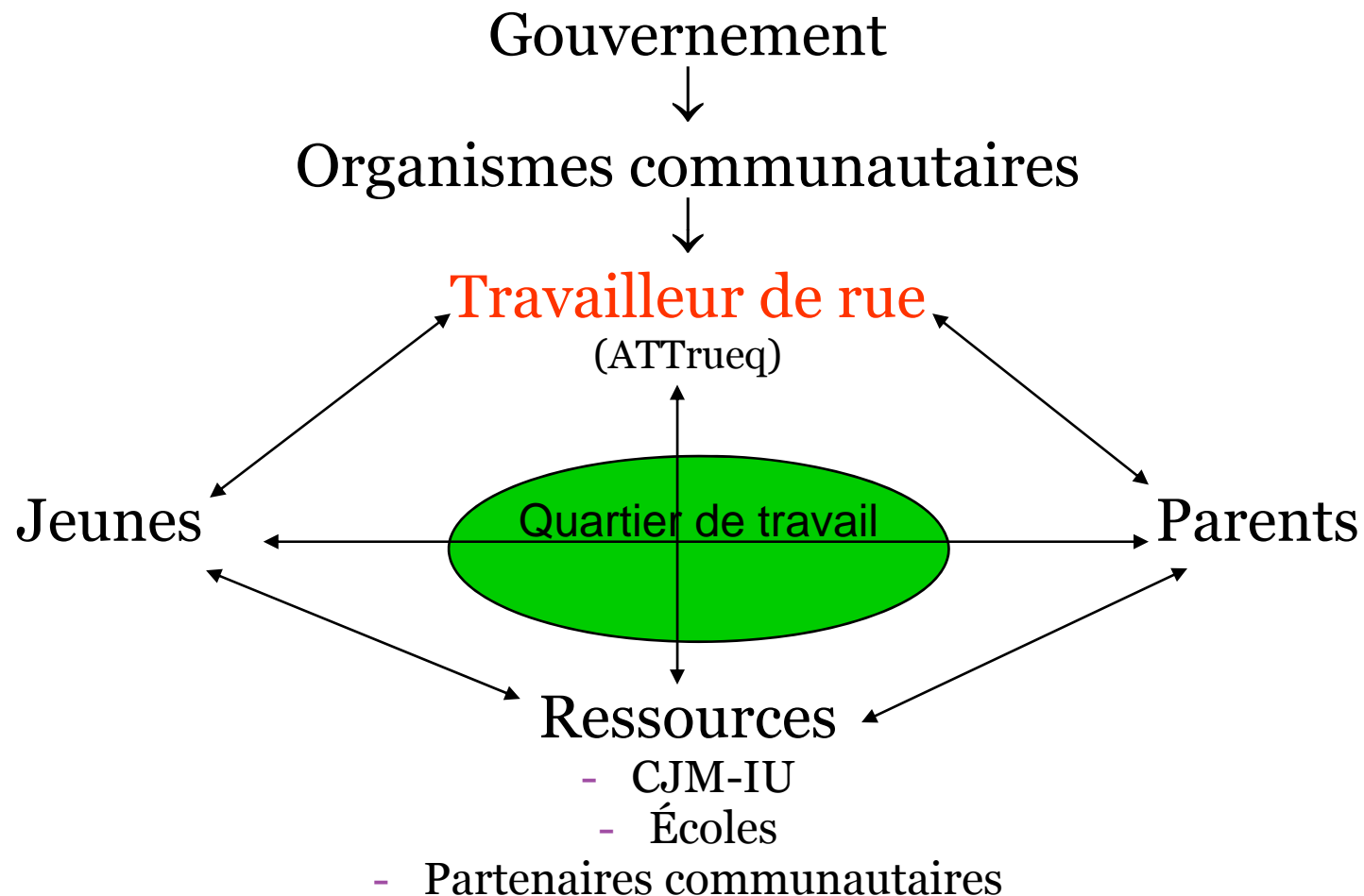
Protection de l'enfant

- Dans les sociétés occidentales...
- Enfant =
 - Citoyen à part entière
 - Responsabilité des parents qui doivent assurer sa sécurité et son développement
 - Responsabilité de l'État si les parents présentent des difficultés ou ne répondent pas aux besoins de base de l'enfant

Protection de l'enfant

- Dans la majorité des sociétés non occidentales...
- Enfant =
 - Responsabilité des parents qui sont les ultimes responsables de la sécurité et du développement de l'enfant
 - Responsabilité de la famille et de la communauté
 - Les relations familiales sont une affaire privée et interne et leur règlement ne relève généralement pas de l'État

Intervenir comme travailleur de rue en contexte multiethnique



Intervenir comme travailleur de rue en contexte multiethnique

- Chaque acteur a son propre schème de valeurs, ses perceptions et ses préjugés face à l'autre
- Pour mieux aider, il faut écouter et apprendre à connaître l'autre
- Lorsque cette barrière est franchie, le lien de confiance s'installe peu à peu
- Comprendre permet de mieux accepter les différences et ainsi mieux intervenir
- Ne jamais oublier que ces gens ont beaucoup à nous apprendre

Intervenir comme travailleur de rue en contexte multiethnique

- Le 1er contact peut se faire avec le jeune qui, par la suite, nous présentera ses parents
 - Le lien de confiance se bâtit peu à peu, ce qui peut amener à jouer un rôle de médiateur
 - Ce rôle nous permet d'intervenir à la fois auprès du jeune et de sa famille
 - Le but du 1^{er} contact est de s'intégrer progressivement dans les divers milieux de vie de la communauté (parcs, rues, logement, etc.)
- À l'inverse, il se peut que ce soit le parent qui fasse appel à nous suite à une référence formelle ou informelle:
 - Par le biais d'un organisme ou un partenaire communautaire
 - Par le jeune lui-même, un ami, un membre de la famille, par l'école, etc.

Étapes d'intervention

- Observation
 - L'environnement
 - Quartier
 - Logement
 - Entourage
 - Les conditions de vie du parent
 - Les ressources du milieu
 - La qualité de la relation parent/enfant

Étapes d'intervention

- **Prise de contact**
 - Le TR n'entre pas immédiatement en action
 - Il se présente et explique son travail à l'aide d'exemples concrets
 - Démystifier le rôle du travailleur de rue (visions différentes en lien avec leur pays d'origine)
 - Il doit éviter de brusquer en mettant de l'avant trop rapidement un plan d'action
 - Il doit mettre l'accent sur la confidentialité

Étapes d'intervention

- Création de liens
 - Le TR devient plus significatif pour la personne
 - Établissement des limites du rôle du TR
 - Éthique
 - Rappel de la confidentialité (cas de bris → situation d'urgence)
 - Le respect et le non-jugement de la communauté avec laquelle on travaille
 - Confrontation des valeurs
 - Le respect ce n'est pas d'accepter aveuglément, c'est plutôt d'accepter de comprendre l'individu, sa communauté et son environnement

Étapes d'intervention

- **Présence active le milieu de vie des personnes**
 - Le TR en vient donc à faire «parti» du quotidien des gens en étant témoin de la réalité d'une communauté
 - Quartier (parcs, rues, commerces, etc.)
 - Écoles
 - Organismes communautaires
 - Centres communautaires
- **Intervention**
 - Compte tenu du contexte volontaire dans lequel nous travaillons, il est difficile de déterminer le moment et le déroulement de l'intervention
 - Le seul outil que possède le TR est lui-même et sa capacité de faire une évaluation adéquate de la situation
 - Bien que le TR ait une certaine marge de manœuvre, son travail demeure régi par le code d'éthique de l'ATTRueQ

Perceptions autour du concept de protection de l'enfant

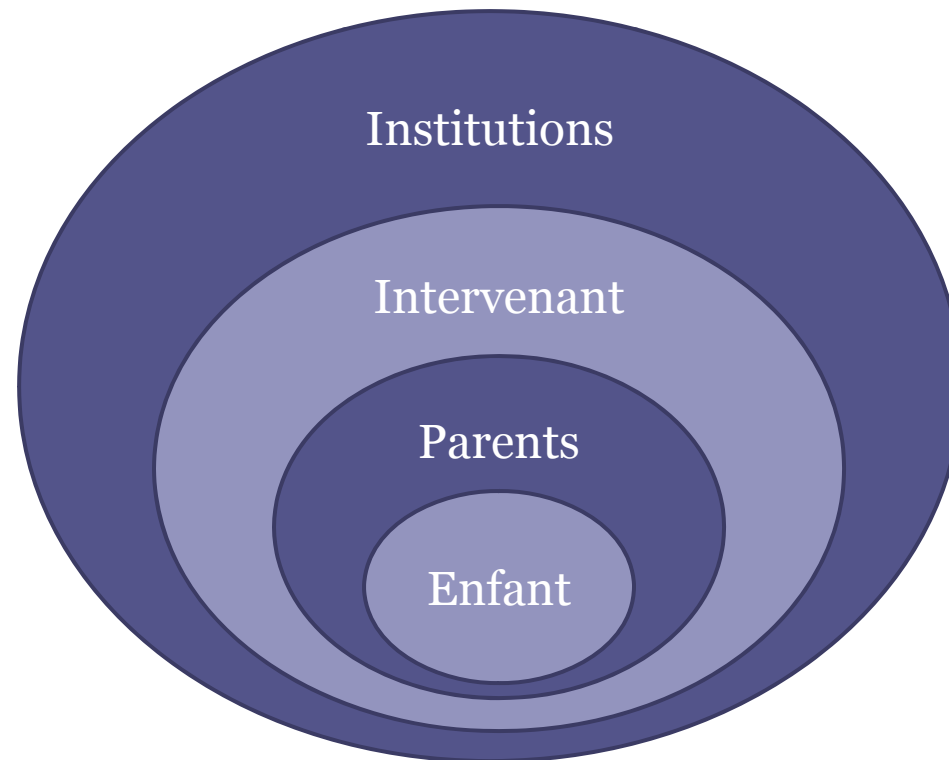
- Dans la majorité des pays occidentaux, des lois précises définissent ce qui s'avère compromettant pour la sécurité et le développement d'un enfant et qui nécessite l'intervention de service de protection de l'enfance (LPJ, art. 38 et 38.1)
- Un important corpus de recherches démontre que ces normes et valeurs ne sont souvent pas partagées par les familles appartenant à des communautés ethniques et culturelles minoritaires

Définitions de l'intervention en contexte multiculturel

- «Pratique où on tente de décoder le langage de l'autre, où on essaie d'avoir une conscience vis-à-vis ses propres valeurs»
- «Pratique qui est une sorte de va et vient entre la culture de l'autre et la sienne propre»
- «Pratique qui est une ouverture à la différence, une capacité d'écouter, de prendre le temps de donner une place réelle à cette différence. Et cela va bien au-delà des connaissances»

La complexité de l'intervention en contexte multiethnique

- L'interaction entre plusieurs systèmes :



Choc culturel

Définition:

« Une réaction de dépaysement, plus encore, de frustration et de rejet, de révolte et d'anxiété ou même d'étonnement positif, en un mot, une expérience émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez ceux qui [...] hors de leur contexte culturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger »

Les enjeux pour l'enfant

Culture d'origine Vs. Culture d'accueil

- Conflit de loyauté : deux cultures essentielles à son développement identitaire s'entrechoquent et se discréditent mutuellement
- Perte de repères et de toute notion d'autorité : manipulation, troubles de comportement, sentiment de toute puissance, etc.

Les enjeux pour les parents

- Difficulté à comprendre le sens du discours et de l'intervention de l'intervenant
- Sentiments d'intrusion dans leur vie privée
- Sentiments d'être discrédités et dépouillés de leur autorité et de leurs compétences parentales
- Exacerbation des sentiments d'impuissance et d'incompétence déjà ressenties face à leurs difficultés
- Sentiments d'être attaqué dans leur identité culturelle
- Escalade et judiciarisation
- Renforcement du rapport dominant-dominé

Les enjeux pour l'intervenant

- Choc culturel
- Difficulté à comprendre le discours des parents
- Application de préjugés et de stéréotypes appris sur la communauté en question
- Remis en question et discrédité par les parents dans ses valeurs professionnelles
- Glissement dans la position du sauveur de l'enfant ou glissement dans le relativisme culturel absolu
- Consolidation du rapport dominant-dominé

Le Modèle de parentage adéquat occidental

- Souvent utilisé de façon systématique comme critère d'évaluation et d'intervention auprès de familles immigrantes
 - ... Parce qu'il peut être difficile pour un intervenant de recourir à des modèles alternatifs d'évaluation ou d'intervention, notamment en raison de l'ignorance du profil socioculturel, des caractéristiques historiques et du vécu migratoire des familles évaluées
 - Les familles, quant à elles, sont souvent peu informées de la loi et des normes entourant l'intervention qui leur est octroyée

Le Modèle de parentage adéquat occidental

- 4 éléments :
 - Établissement de règles claires, explicites et constantes
 - Supervision adéquate de l'enfant
 - Reconnaissance constante des méfaits
 - Puniton des écarts adaptée à l'enfant

Pour pallier aux enjeux que comporte l'intervention en contexte d'autorité auprès des communautés multiethniques, le Centre Jeunesse de Montréal-IU a établi divers partenariats avec d'autres instances et organismes en plus de mettre en place divers programmes



Introduction d'un tiers entre la DPJ et la famille

- Les modifications apportées à la Loi de la Protection de la jeunesse entrées en vigueur en juillet 2007 prévoient que :

«l'enfant et ses parents ont le droit d'être assistés par une personne de leur choix lorsqu'ils désirent obtenir des informations ou lorsqu'ils rencontrent le directeur ou toute personne qu'il autorise» (article 8 de la LPJ)

- Facilite la résolution de différends, dénoue des situations où il y a des enjeux interculturels

Interprétariat linguistique

- Interprètes en milieu social
 - Agence de développement de réseaux locaux des services de santé et des services sociaux de Montréal
 - Banque interrégionale d'interprètes de Montréal
- Le rôle de l'interprète ne doit pas se limiter à la traduction entre deux langues mais consiste aussi à établir des liens entre des individus porteurs de cultures différentes
- Toute interprétation implique nécessairement une interprétation des univers culturels de chaque individu

Consultations interculturelles

- Moyen de soutien à l'intervention
- Les intervenants peuvent présenter une situation à un groupe de plusieurs professionnels de disciplines variées qui sont formés à l'approche interculturelle
- L'objectif visé est de rechercher des pistes de compréhension et d'intervention quant aux soins ou à l'aide qui font sens pour les familles et les intervenants tout en respectant les exigences de la pratique en protection de l'enfance
- La famille peut prendre part à ces rencontres
 - Les intervenants en ressortent avec un avis plus éclairé quant aux représentations culturelles des problématiques, des croyances et du parcours migratoire

Séminaires interculturels et interinstitutionnels

- Mis sur pied en 1998 par le CLSC Côte-des-Neiges
- Partenariat entre le CJM-IU, les divers CLSC et les milieux hospitaliers
- Discussions de cas ayant comme point commun la variable multiethnique
- Ces discussions sont des instruments de formation en intervention transculturelle
- Confrontation de point de vue qui permet la recherche de solutions
 - Représenter davantage la dimension collective de situations cliniques
 - Accroître les compétences d'évaluation et d'intervention transculturelle des intervenants sociaux
 - Diversifier les approches et les regards sur les pratiques des intervenants
 - Assurer une meilleure coordination des services
 - Soutenir les intervenants
 - Transférer le savoir-faire de partenaires ayant des mandats divers

Clinique de psychiatrie transculturelle

- Mis sur pied en 1993 par l'Hôpital Jean-Talon
- La clinique de psychiatrie transculturelle met son expertise au service des intervenants qui, dans le cadre de leurs interventions, font face à des difficultés lors de la prise en charge de problématiques ayant des composantes culturelles
- Des discussions cliniques, des séances de thérapie transculturelle, des programmes de formation et des conférences font partie de la gamme de services offerts aux intervenants
- L'équipe de consultation est multidisciplinaire : psychiatre, infirmière, psychologue, travailleur social, anthropologue , psychanalyste et stagiaires en service social, en psychologie et en médecine
- Les membres de l'équipe proviennent d'horizons culturels variés représentant l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Afrique sub-saharienne, les Antilles, les Caraïbes, etc.

«Le parent, un allié essentiel»

- Mis sur pied en 2004 par un policier du SPVM
- Consiste à des séances d'information tenues dans des églises, des écoles et des organismes communautaires
 - Soutenir les parents de la communauté haïtienne
 - Faire connaître à la communauté haïtienne les services offerts et les mandats respectifs du SPVM et de ses partenaires (CLSC, DPJ)

Familles haïtiennes d'accompagnement

- Mis sur pied en 1996 par le CJM-IU
- Trois dames d'origine haïtienne qui ont été recrutées par le service des ressources du CJM-IU
- Ces aidantes naturelles accompagnent l'intervenant dans des situations d'intervention auprès de familles d'origine haïtienne lorsque celles-ci sont réticentes ou opposantes à l'évaluation
- Elles sont tenues par la confidentialité et ne peuvent témoigner à la Cour
 - Permet de mieux comprendre la culture haïtienne et aident la famille à mieux comprendre l'intervention de la DPJ
 - Vise l'amélioration des habiletés parentales tout en privilégiant le maintien de l'enfant dans son milieu naturel
 - Évitement de placement et de judiciarisation

Éduquons nos enfants sans corrections physiques

- Programme de renforcement des compétences parentales et infantiles offert par le Centre Mariebourg – Institut Pacifique et la Maison d’Haïti
- Partenariat développé en 2001 avec le CJM-IU, le CLSC Montréal-Nord et 8 écoles primaires
 - Favoriser l’intégration sociale des parents et des enfants en renforçant leur confiance dans les services et institutions québécoises
 - Favoriser l’harmonie dans la famille par une approche basée sur la communication, la résolution de conflits et des méthodes éducatives alternatives à la correction physique
 - Renforcer la compétence parentale
 - Prévenir les signalements à la DPJ et réduire l’intervention de cette dernière
 - Prévenir la détérioration des situations familiales dans le cadre de l’intervention de la DPJ

Le cercle de partage

- Projet d'intervention auprès des jeunes autochtones placés au sein d'une unité de réadaptation en garde fermée
- Mis sur pied par Giuseppe Berti, spécialiste en activités cliniques de l'unité
- Cette démarche d'intervention vise à favoriser la communication et à susciter un partage des valeurs entre le personnel de l'unité et les membres de la communautés Cri (les jeunes, les parents de ces derniers, les aînés et les intervenants)
 - Améliorer l'atmosphère dans l'unité
 - Diminuer l'agressivité chez les jeunes
 - Amorcer une relation de confiance avec les éducateurs
 - Favoriser la communication et le partage
 - Développer davantage la motivation et l'engagement de l'équipe

Autres mesures mises en place

- **Formation interculturelle**
 - Une attention est portée sur le «savoir-être» et le «savoir-faire»
 - Tient compte du phénomène du «choc identitaire» vécu par les intervenants et de l'importance de reconnaître pour l'intervenant le processus migratoire dans l'analyse des besoins des jeunes et des familles issus de l'immigration
- Examen du **processus clinique intégré** afin de davantage tenir compte des dimensions multiculturelles
- Bonification des **outils cliniques** déjà en place dans une perspective interculturelle
- **Journées professionnelles 2009** du Conseil multidisciplinaire: *L'intervention en contexte interculturelle*
- **Comité aviseur sur l'accessibilité des services aux communautés ethnoculturelles**
 - Réunion rassemblant des représentants de la DPJ et des organismes communautaires œuvrant auprès des communautés culturelles